Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 3 juillet 2026

PROJET DE MANDATURE 2022-2028 - ÉVALUATION INTERMEDIAIRE
DE LA POLITIQUE TERRITORIALE 2022-2028

Dominique HÉBERT
Conseiller départemental, canton de Cherbourg-en-Cotentin 4
au nom du groupe

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

Concernant cette délibération sur l'évaluation intermédiaire de la politique territoriale 2022-2028 de notre département, je vous annonce d'entrée que nous la voterons au regard de certains éléments même si tout n'est pas parfait, d'où l'intérêt d'une évaluation qualitative plus poussée tel que vous le proposez.

Dans un 1er temps, nous pouvons considérer que cette politique avec 62 M€ de subvention pour 284 M€ d'investissements est incitative et indispensable pour les communes dans le financement de leurs projets. Même si nous pouvons regretter qu'à la suite des contraintes budgétaires et de vos choix qui s'en sont suivis, la montée en puissance budgétaire de ce dispositif tel que vous l'aviez annoncé dans votre projet en début de mandat n'a pas pu se réaliser.

L’évaluation qui est préconisée pour améliorer cette politique territoriale devra aussi permettre de comprendre pourquoi certaines communes ou certains territoires comme ceux de la Baie du Cotentin ou de Villedieu Intercom ne se saisissent pas de cet outil pour mettre en œuvre une dynamique de projets.

Il nous semble également important de signaler que la stabilité de cette politique par le département est un facteur positif pour les communes à contrario des changements incessants tant dans les règles de fonctionnement que dans les coupes budgétaires opérées par l’état et la région dans leurs politiques de contractualisations territoriales.

Nous considérons aussi que les objectifs d’améliorer l’attractivité des territoires et le cadre de vie des habitants ; de conforter et développer les services au public ; d’améliorer la transformation des territoires en favorisant via un bonus les projets durables et inclusifs nous paraissent cohérents et correspondre aux besoins des collectivités.

Enfin, je souhaite saluer la qualité du travail sur le terrain des agents et de notre collègue Michel de Beaucoudray, la qualité de nos échanges au sein du groupe de travail ou le dialogue, la recherche du consensus et de l’intérêt général constituent les règles de bases et j’en profite pour remercier tous les membres.

Ce qui démontre si besoin était, que lorsque les intentions de travailler en commun sont là, réelles et concrètes, que nous sommes

des élus d’opposition constructifs et non sectaires. Ce que certains, dans d’autres collectivités, n’ont pas compris.

Je vais donc conclure en tuant tout le suspens, nous sommes favorables à la méthode d’évaluation et pour le calendrier proposé. Nous suggérons toutefois de bien communiquer vers les communes qui n’ont pas encore contractualisé avec le département et notamment celle qui ont changé de maire aux dernières élections car les délais vont être contraints pour finaliser les dossiers et les valider en commission permanente avant le 31 décembre 2027.

* *

*